Planning d'inscription pour l'entrée au lycée Jean Joly

(classes de Seconde et nouveaux entrants Premières et Terminales)

Madame, Monsieur,

Nous avons plaisir à vous accueillir au sein du lycée Jean Joly.

Afin de procéder aux formalités d'inscription, nous vous remercions de bien vouloir remplir les documents ci-joints et de les apporter au lycée accompagnés des pièces demandées, selon le planning suivant :

Dates	Horaires	établissements concernés (selon ordre alphabétique)
Lundi 27 juin	08h00	Collège Hégésippe Hoarau (A à B)
	08h30	Collège Hégésippe Hoarau (C à F)
	09h30	Collège Hégésippe Hoarau (G à K)
	10h00	Collège Hégésippe Hoarau (L à N)
	13h30	Collège Hégésippe Hoarau (O à R)
	14h00	Collège Hégésippe Hoarau (S à Z)
Mardi 28 juin	08h00	Collège Le Ruisseau (A à F)
	08h30	Collège Le Ruisseau (G à L)
	09h30	Collège Le Ruisseau (M à Z)
	13h30	Collèges Hors Secteur (Alsace Coré, Plateau Goyave, Leconte de Lisle, Simon Lucas, Aimé Césaire)
Jeudi 30 juin	08h00	Inscription en 1ère et Terminales uniquement pour les élèves issus d'autres lycées (STI2D, ST2S, S.SI, L.hida,)
	08h30	Inscription en Seconde bac Pro constructeur bois et Premières pro dossier passerelle
	13h30	Retardataires inscriptions et réinscriptions
Vendredi 09 juillet	8h00	BTS DRB et SCBH, ainsi que les redoublants de terminale

Ce temps d'accueil dans l'établissement sera l'occasion de rencontrer les personnels d'encadrement (vie scolaire, direction, infirmière, gestion) pour toute question relative à la scolarité de votre enfant.

Seuls les responsables légaux de l'élève sont habilités à procéder à l'inscription ; l'élève ne peut pas procéder lui-même à la remise de documents. Il est bien sûr recommandé que l'élève soit présent également.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ et l'inscription sera reportée.

PIECES A FOURNIR lors de l'inscription :

Documents à récupérer sur le site du lycée ou sur place :

Fiche autorisation de sortie Fiche autorisation d'évacuation (cyclonique) Fiche droit à l'image Fiche d'urgence (infirmerie) Fiche Gestion

Documents à demander à l'établissement d'origine :

Attestation d'affectation

Certificat de radiation

Livret scolaire (pour les nouveaux entrants de 1ères et terminales uniquement) Relevé de notes aux épreuves anticipées (pour les nouveaux entrants de terminales uniquement) Notification de Bourse

Documents personnels:

2 photos d'identité récentes avec nom, prénoms, date de naissance au verso de chaque photo Photocopie du livret de famille

En cas de divorce des parents, photocopie du jugement précisant lequel des deux parents a l'autorité parentale de l'enfant

Attestation de recensement

Photocopies des 3 derniers bulletins scolaires

Photocopie des pages vaccinations obligatoires (à jour) du carnet de santé

Un RIB (pour tous)

BSR + Attestation d'assurance si l'élève vient en 2 roues motorisé.

Cotisation facultative de 7 € pour la Maison Des Lycéens (de préférence par chèque à l'ordre de la MDL du Lycée Jean Joly)

Uniquement pour les élèves de la SEP et les BTS : <u>obligatoire</u> : 7€50 pour l'achat du tee-shirt de l'atelier (de préférence par chèque à l'ordre de l'agent comptable du Lycée Jean Joly)

ATTENTION: AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA FAITE AU LYCEE

Dates de Rentrée: - Mercredi 17 Août: 7H30 Premières et Terminales. 8h30 BTS

Jeudi 18 Août : 7H30 Secondes et les classes de la S.E.P.